



Bulletin Municipal

Janvier 2021



Neufchâtel, mon village

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

En ce début d'année, comme la tradition le veut, je tiens à vous présenter mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année au nom de toute l'équipe municipale. Vœux de bonne santé en ces temps difficiles d'épidémie, de réussite dans vos projets, d'épanouissement personnel. Que cette année 2021 permette de voir se réaliser toutes vos espérances pour vous-même, pour votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

Depuis le premier confinement, une aide pour les personnes en difficulté ou vulnérables a été mise en place. Plus récemment, des travaux de voirie ont eu lieu Chemin du Haut de Bellevue. En fin d'année, des repas de fêtes ont été livrés aux aînés de la commune et le Père-Noël est passé en calèche dans les rues de notre village.

Pour 2021, plusieurs dossiers sont déjà lancés. Des travaux de voirie et de busage seront réalisés en cours d'année ainsi que le changement de luminaires dans plusieurs rues (rues Thérèse, Marcel Graffin et lotissement des 3 marchands) et à la salle polyvalente (mise en place d'un mat d'éclairage). La mise en place d'un éclairage public rue du Clairnet et Chemin de Bellevue est prévue. Enfin, la mise aux normes du barrage des étangs de Guibert débutera à l'automne.

S'ajoutent à ces chantiers, diverses études. L'une concernant l'évolution de nos écoles, et une deuxième sur l'aménagement de nouveaux logements en lien avec Sarthe Habitat non loin des Hespérides.

Enfin pour cette nouvelle année, notre souhait principal, c'est de vous revoir le plus rapidement possible lors de manifestations communales festives ou de travail au sein des différentes commissions extra-municipales qui seront créées.

Après ces quelques mots d'introduction, nous vous laissons découvrir ce bulletin réalisé par la commission communication. Prenez soin de vous et des autres. Nous restons à votre disposition.

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal

VIE MUNICIPALE - L'ACTUALITÉ

BONNE RETRAITE FRANCIS

Pour beaucoup de Neufchâtellois, ce mardi 1^{er} septembre est synonyme de reprise ou de rentrée scolaire.

Mais pas pour Francis GOYER notre agent technique communal qui a fait valoir son droit à la retraite après avoir passé plus de 28 ans au service des Neufchâtelloises et Neufchâtellois.

Jean-Denis GUIBERT au nom du conseil municipal, des employés communaux et des habitants de la commune tient à vous souhaiter une excellente retraite Francis.

Guillaume MAQUERE, récemment recruté le remplacera dans ses fonctions.



ARRIVÉE D'UN KINÉSITHÉRAPEUTE AU CABINET MÉDICAL

Bonne nouvelle pour le cabinet médical de notre commune situé rue Marcel Graffin avec l'arrivée d'un masseur-kinésithérapeute. Depuis octobre dernier, Monsieur Florin CIOBANU a pris ses fonctions. Il vient compléter l'effectif de la maison de santé, qui se compose désormais de deux médecins, trois infirmières et un pédicure podologue.

Nous lui souhaitons une bonne installation dans notre beau village.

Contact : Monsieur Florin CIOBANU, cabinet médical 3 rue Marcel Graffin, sur rendez-vous du lundi au vendredi, 06 31 85 13 54.



De gauche à droite, Sandrine PLESSIX, vice-présidente communautaire, Solenne MORIN, pharmacienne, Florin CIOBANU, kinésithérapeute, Jean-Denis GUIBERT, Maire et Amélie LECELLIER, adjointe.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Malgré le contexte sanitaire et les restrictions en vigueur, la commune de Neufchâtel-en-Saosnois a célébré le 102^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Étaient présents : notre Maire, Jean-Denis GUIBERT, accompagné de deux de ses adjoints (Isabelle GERVAIS et Jean-Paul LEFEVRE) ainsi que Messieurs André DELAUME, Gilles DEMEULENAERE et Maurice PIERSON les porte-drapeaux de notre commune.

Nous tenons à les remercier de leur présence.



NOËL COMMUNAL 2020

Avec les conditions sanitaires très restrictives en cette fin d'année, il nous était impossible d'organiser le repas traditionnel des cheveux blancs et le Noël communal dans les mêmes configurations que les éditions précédentes.

Malgré cela, il nous semblait important de faire perdurer ces deux rendez-vous toujours attendus avec impatience.

Ainsi les membres du CCAS et le conseil municipal ont décidé de livrer un repas de Noël à domicile pour les habitants âgés de 70 ans et plus.

Samedi 19 décembre, dans l'après-midi, les élus et membres du CCAS ont distribué ces repas de fêtes concoctés par Julie et Xavier FRÉNOT, de l'hôtel-restaurant Les Étangs de Guibert.

Pour les résidents de l'établissement Les Hespérides, un colis de bien-être leur a été spécialement prévu.



Près de 110 repas ont été livrés, samedi 19 décembre.



Le lendemain, dimanche 20 décembre, exceptionnellement, c'est le père Noël qui est venu à votre rencontre en calèche (le tout en respectant les gestes barrières).

La commission fêtes et cérémonies a travaillé d'arrache-pied afin de ne pas décevoir les petits Neufchâtellois qui attendaient avec impatience la visite du Père-Noël.

Nous vous remercions d'avoir répondu présent et respecté les gestes barrières durant cet après-midi et nous disons bien évidemment "À l'année prochaine Père-Noël !"



Merci à l'entreprise LES ATTELAGES DE LA FORET, Navarre le cheval a accompli parfaitement sa mission.

Pour conclure ce week-end festif, un jury composé d'enfants de la commune et du Père-Noël, a fait le tour du village afin de choisir les trois plus jolies maisons décorées.

Les gagnants sont : 1^{er} Monsieur POUPARD, rue de la Vigne, 2^{ème} Monsieur TOUCHET, rue Louis Ragot et 3^{ème} Monsieur BIGOT, Chemin de Beaulieu.

Nous remercions les nombreux Neufchâtellois qui ont décoré leur maison et qui ont permis d'égayer nos rues pendant cette joyeuse période.



Les illuminations chez M. POUPARD valent le coup d'œil chaque année.

EN BREF...

- Réfection complète du Chemin du Haut de Bellevue pour un montant de 11 044,87 € TTC.
- Achat de décoration de Noël pour l'illumination de la commune pour un montant de 4 143,69 € TTC.
- Remplacement des portes de garage sous la cantine scolaire pour un montant de 6 344,04 € TTC.
- Achat d'une remorque et de petit outillage pour le service technique pour un montant de 4 574,34 € TTC.
- Remplacement matériel informatique à la mairie pour un montant de 13 725,60 € TTC.

- Annulation des loyers pour le bar-restaurant New Castle pendant la période de fermeture administrative.

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le conseil municipal sont consultables en mairie sur demande ou sur le site internet de la commune.

ETAT CIVIL (juillet 2020 - décembre 2020)

Ils sont nés :

Suzy SALARD, le 14 août 2020 à Alençon

Thyzio FORESTIER, le 21 octobre 2020 à Alençon

Inès GUESDON, le 30 décembre 2020 à Alençon



Ils se sont mariés :

Le 04 juillet 2020, Xavier DENIS et Stéphanie DRANS

Le 25 juillet 2020, Romain PLASSARD et Ana MONTOYA GARCIA



Ils nous ont quittés :

Le 18 juillet 2020, Pierre MOREAU, à l'âge de 74 ans

Le 08 septembre 2020, Solange CHEINEAU née JOUSSELIN, à l'âge de 100 ans

Le 10 septembre 2020, Monique BRIANS née RUEL, à l'âge de 81 ans

Le 22 septembre 2020, Denise PIERSON née COLACE, à l'âge de 80 ans

Le 06 octobre 2020, Georges FIELD, à l'âge de 70 ans

Le 08 octobre 2020, Raymonde DELMASTRO née MONSALLIER, à l'âge de 90 ans

Le 27 décembre 2020, Noémie RAGOT née RONDEAU, à l'âge de 94 ans

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la mairie ou à cette adresse mail dédiée (bulletin@mairie-neufchatel-en-saosnois.com), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 juin pour la prochaine parution de juillet). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont faits parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

Association des Parents d'Élèves du RPI de la Bienne

Comme de nombreuses associations, l'APE a été contrainte de réduire ses manifestations en cette année 2020 (confinement et consignes sanitaires obligent).

Mi-novembre avec l'ensemble des bénévoles, nous avons fait le choix d'offrir aux 132 enfants du RPI de la Bienne un livre pour Noël. Nous voulions que cette année, marquée par l'isolement et beaucoup de contraintes pour nos petits élèves, soit quand même sous le signe de la joie et de l'espoir.

Nous avons donc fait une sélection avec la librairie "Le Passage" et les enseignants ont été consultés sur le choix du livre (thème pédagogique de l'année : le voyage).

Ainsi le 14 décembre, 3 bénévoles (Cécilia, Vanessa et Amélie) munis de leur chapeau de lutins du Père Noël, ont fait la distribution des livres dans toutes les classes du RPI en présence de M. Jarry directeur.

Les enfants ont été ravis de ce livre. Nous avons reçu de nombreux mots de remerciement de la part de parents sur le Facebook de l'association "APE du RPI de la Bienne". Nous avons eu plus de 950 vues ou partages de notre action. Pour relayer l'information, un article est paru sur le Perche.

Nous avons été nombreux à regretter la non-tenu du marché de Noël, qui se passe mi-décembre où c'est l'occasion pour petits et grands de se retrouver et d'échanger, mais nous savons que ce n'est que partie remise !



Nom :					Prénom :					Classe :				
Tombola de L' Epiphanie 2021														
Nom : Prénom : Classe :														
Téléphone :														
Téléphone :														
Téléphone :														

Tirage au sort le Lundi 4 Janvier - Galette à retirer à partir du 9 Janvier à la Boulangerie de Neufchatel
Ou de St Rémy du Val selon votre Bon
Si possible, merci de remplir une feuille complète par famille - A toi de jouer !

En plus de la distribution des livres, nous avons fait parvenir à tous les enseignants les grilles de tombola afin de gagner une galette frangipane ou aux pommes pour 6 personnes dans l'une des 2 boulangeries (Saint Rémy ou Neufchâtel).

Le tirage au sort a eu lieu le mercredi 6 Janvier, jour de l'épiphanie, 36 galettes ont été gagnées.

Nous espérons comme tous, que la levée des consignes sanitaires nous permettra de faire un carnaval. Si cela n'est pas possible, nous envisageons de proposer une box goûter sur le thème de Pâques ou Carnaval en Avril.

L'équipe de l'APE est motivée et n'est jamais à cours d'idée donc si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, en nous contactant sur notre Facebook ou en nous interpellant. L'ambiance est sympa et les échanges sont constructifs, toujours dans l'intérêt des enfants.

L'objectif de l'APE est de recueillir des financements pour que tout au long de l'année, nous puissions aider le RPI à concrétiser et financer des projets.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui s'investissent pour faire vivre l'association.



Sylvia Michau,
Présidente de l'APE

Autres membres du bureau : G. Lecellier trésorier et
C. Moriceau secrétaire

Association Joseph Roussel pour la sauvegarde de l'église

Comme chaque année, nous nous joignons à l'équipe municipale pour vous souhaiter, malgré cette catastrophe sanitaire que nous vivons, une très belle année 2021.

Comme hélas, toutes les associations, hormis le théâtre de mars, nous avons annulé toutes nos actions et manifestations. Le concert prévu en l'église en décembre a été reporté à décembre 2021 (ou peut-être plus tôt). Le théâtre est également reporté en 2022.

Quel dommage mais cette année nous a réservé une belle surprise. Nous pensions avoir mis à jour tous les trésors cachés de notre église. Et bien non !

Désireux de restaurer les entourages de la petite baie Nord qui donne sur la place ; en dégagant les enduits sur les pierres de taille ; quelle fût notre surprise de découvrir un cintre mouluré, puis deux chapiteaux et enfin deux colonnes à collerettes au pied. Cachée depuis des siècles peut-être, cette petite merveille est à nouveau visible par tous. En attente d'une meilleure valorisation.

Nous ne savons pas si nous pourrons faire notre assemblée générale, et dans quelle condition mais vous serez informé des événements à suivre.

Encore une fois, tous nos vœux vous accompagnent. Soyez prudent et portez-vous bien.

Le bureau et son président.

Association La Maison du Sabot et des Métiers d'Antan

Les membres de l'Association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021 avec l'espoir que cette nouvelle année nous délivrera enfin du virus qui perturbe tant nos vies.

Cette année, La Maison du Sabot a vécu au rythme de la Covid, fermeture pendant le confinement, quelques visites sur rendez-vous en juillet, août et septembre, une bonne surprise : un reportage réalisé par LMTV, pas de vide- grenier et enfin la possibilité de nous réunir pour élire le bureau le 23 octobre dernier.

Présidente : Claudie Moulard

Vice-Présidents : Tony Lefèbvre et Ludovic Leroy.

Trésorier : Pascal Gasnier.

Trésorière adjointe : Michelle Palie.

Secrétaire : Guy Chesnel.

Secrétaire adjointe : Marie-Jo Piel.



Nous avons été contactés par la revue Maisons Paysannes de France, pour échanger en vue d'un article sur les sabots particuliers, elle nous a fait parvenir la photo d'un jeu d'adresse original :



Le sabot pique billes

La Présidente et les Membres de l'Association.

Maison du Sabot et des Métiers d'Antan.

3 place Maxime Boisseau.

72600 Neufchâtel en Saosnois

Tél : 06 44 05 31 88

Site : lamaisondusabot.jimdofree.com

Générations Mouvement

La présidente et l'ensemble du Conseil d'Administration vous souhaitent une :



et surtout une bonne santé...

Des nouvelles du Club en ces temps perturbés : comme vous avez pu le constater, nos activités habituelles, l'an passé, ont toutes été annulées en raison de l'épidémie de la COVID.

Quelques informations pour 2021 : nous sommes une association loi 1901 et de ce fait nous sommes dans l'obligation de demander une cotisation annuelle à nos adhérents. En raison des circonstances, il a été décidé au niveau cantonal de la fixer à 1 € pour cette nouvelle année.

Si vous souhaitez adhérer au Club, veuillez joindre le numéro suivant :

Annick Guy au 02 43 97 73 20

Prenez soin de vous

La présidente,

Annick Guy



Bibliothèque Neufchâtel-en-Saosnois



Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, ainsi qu'une bonne santé.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte au public tout en respectant les gestes barrières.

HORAIRES : tous les jeudis de 15h00 à 17h00

Nous avons acquis une cinquantaine de nouveautés enfants et adultes tels que les derniers romans d'auteurs comme Musso, Lévy, Khadra, Signol, Bourdin, et Amélie Nothomb etc, et pour les petits et les grands la collection complète d'Harry Potter ainsi que des BD et albums pour les petits loups.

Il vous est toujours possible de nous retrouver sur le site :

www.mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr

L'équipe de la bibliothèque.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale exerce différentes activités de prévention et d'aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).

Le CCAS organise également chaque année, le traditionnel repas des cheveux blancs ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de plus de 70 ans.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres du CCAS.

Amélie LECELLIER,
Vice-présidente du CCAS

JEUNES DE 16 ANS - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Parc Naturel Régional Normandie-Maine

L'actualité du Parc sur votre commune

► Votre délégué Parc, un interlocuteur privilégié

Le Parc naturel régional Normandie-Maine s'organise autour de 2 instances décisionnelles : le comité syndical et le bureau syndical.

Le comité syndical est composé de 50 membres : 28 représentants des régions et des départements et 22 délégués des communes et villes-portes. Il se réunit 2 à 3 fois par an et vote le budget, fixe les effectifs et peut modifier les statuts. Sa composition change à chaque élection territoriale.

Le bureau syndical compte 15 membres issus du comité syndical dont le Président et les 5 vice-Présidents. Le bureau exerce les compétences déléguées par le Comité. Il se réunit environ 5 à 6 fois par an.

Après les élections municipales du printemps dernier, chaque conseil municipal des communes et villes-portes du Parc a désigné un délégué Parc et un suppléant qui représenteront la commune au sein du Parc. Les 149 délégués Parc sont des maillons essentiels entre l'institution et les 90 000 habitants du territoire.

Les délégués Parc ont pour principales missions de :

- participer à l'émergence de projets innovants pour la préservation des patrimoines naturels et culturels du territoire ;
- favoriser le développement touristique et économique du territoire dans le respect des patrimoines et du paysage ;
- être l'ambassadeur de sa commune auprès du Parc et porteur d'une dynamique collective ;
- être le porte-parole des habitants et des élus.

► Votre délégué Parc est Monsieur Emmanuel FOUSSARD et la déléguée Parc suppléante est Madame Isabelle GERVAIS.

► Des plantes rares sur votre commune

La commune de Neufchâtel-en-Saosnois, située à cheval entre le massif de Perseigne et la plaine calcaire du Saosnois,

recèle de bon nombre d'espèces végétales remarquables. En effet, la partie forestière au nord de la commune abrite entre autres une flore de climat frais comme la polystic des montagnes, une fougère rare et protégée en Sarthe ou l'aspérule odorante (photo) avec les racines de laquelle on fait le vin de mai. Les chemins creux et humides hébergent quant à eux des plantes discrètes et inscrites sur la liste rouge des espèces menacées des Pays de la Loire, telles que la laïche tardive ou la gypsophile des murs. Cette dernière ressemble à sa cousine la gypsophile des fleuristes en plus petit, et est essentiellement localisée dans le nord de la Sarthe. Bien que la présence de la plupart de ces plantes n'ait pas été notifiée depuis une vingtaine d'années, des recherches ciblées permettraient sans doute de les retrouver et, le cas échéant, de mettre en place une gestion conservatoire favorable à leur maintien.



©Jacques Rivière

Parc naturel régional Normandie-Maine • Le Chapitre • CS 80005
61 320 CARROUGES CEDEX
info@parc-normandie-maine.fr • 02 33 81 75 75
www.parc-naturel-normandie-maine.fr



L'Office de Tourisme Maine Saosnois



L'Office de Tourisme Maine Saosnois

Si l'Office de Tourisme Maine Saosnois est le lieu d'accueil privilégié des touristes en vacances, il est aussi au service des habitants de son territoire.

Au quotidien, l'Office de Tourisme :

- **Reçoit et conseille** (physiquement, au téléphone, par courriel, via les réseaux sociaux ou le site Internet),
- **Anime deux espaces "boutique"** avec vente de produits locaux et artisanaux, de livres, cartes postales, topo-guides de randonnées...



Vous pouvez aussi :

- **y réserver et acheter vos billets de spectacles** de la saison culturelle intercommunale et des associations, **trouver les horaires de transport** (SNCF et cars), **acheter les cartes de pêche** (partenariat avec La Gaule du Saosnois)...
- y obtenir **les renseignements pratiques sur les animations locales** : festivités, sports, culture, « Virées de l'OT », ou **location des salles polyvalentes**...
- **être aidé à préparer vos vacances ou à concevoir des circuits organisés** pour des groupes constitués (associations, comités d'entreprises...)

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme est « animateur » de votre territoire par :

- **l'organisation d'activités découvertes** de nos communes, **de visites guidées, de balades « passion »**
- **la location d'audio-guides** pour découvrir Mamers avec ses 2 circuits : une visite patrimoniale et une visite « Mamers, au fil de l'eau »
- **la location de vélos classiques à Bonnétable ou à assistance électrique à Mamers**
- **des expositions artistiques ou patrimoniales « Un mois, une expo »** dans les deux espaces dédiés.



L'Office de Tourisme assure aussi **la promotion du Maine Saosnois auprès de ses habitants et au-delà**. Pour cela il s'appuie sur divers moyens :

- **ses éditions** comme la carte touristique, le magazine "Oser le Maine Saosnois"...
- **ses supports périodiques** tels que le calendrier trimestriel "Bouger, sortir, découvrir", ou hebdomadaire "Sortir en Maine Saosnois" qui liste les manifestations du week-end à venir,
- **son site internet** professionnel qui répertorie toute l'offre touristique : hébergement, restauration, sites et monuments, activités de loisirs, randonnées et manifestations : www.tourisme-maine-saosnois.com,
- **les réseaux sociaux** : Facebook « Balade en Maine Saosnois » et Instagram #osermainesaosnois ; vous permettent de suivre notre actualité et d'y participer.

Enfin, pour faire connaître plus largement les atouts du Maine Saosnois, **l'Office de tourisme participe à des salons touristiques et actions de promotion**. Il développe des **relations avec la Presse et les Médias**.

Par ces contacts, il valorise les labels : Station verte de vacances, Accueil vélo, Villes et villages fleuris...

A ces trois missions (accueil, animation, promotion) s'ajoutent des missions spécifiques d'**animation du réseau des professionnels du tourisme du territoire et de développement de nouveaux projets**.

Pour nous joindre, un N° de tel unique : 02 43 97 63 60

Pour nous rendre visite, aux jours et horaires habituels :

Bonnétable, au Jardin Potager, 1 rue d'Isly, d'avril à octobre ; Mamers, 50 place Carnot, toute l'année.



Office de Tourisme Maine Saosnois
contact@tourisme-maine-saosnois.com
www.tourisme-maine-saosnois.com



Associations Essaimage et Avenirs et Services

Acteurs de l'insertion et de l'économie locale et solidaire, nous agissons en faveur de nos territoires

Acteurs essentiels à l'insertion sociale et professionnelle des populations locales, ensemble, nous permettons à des personnes éloignées de l'emploi de pouvoir reprendre une activité professionnelle.

Acteurs de l'emploi de nos territoires nous avons des offres de services à la population (services à domicile) mais aussi à l'ensemble des acteurs économiques (entreprises, associations, collectivités locales)

Nous vous proposons aussi de répondre à vos besoins.

- ◆ Essaimage vous propose trois activités supports à destination des collectivités, associations et entreprises : espaces verts, bâtiment de second œuvre et nettoyage de locaux.
- ◆ Avenirs et Services vous propose un service à la personne (particuliers qui peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt) tels que le jardinage, le repassage, le ménage, la garde d'enfants, le petit bricolage et un service aux entreprises, associations et collectivités tels que l'entretien de locaux, l'entretien d'espaces verts, petits travaux de bâtiment, manutention et travaux agricoles par une mise à disposition de personnel.

Pour tous vos travaux, nous sommes donc prêts, réactifs et présents sur votre secteur.



ZA Charles Granger 72600 MAMERS

☎ 02.43.34.72.17 ✉ essaimage@orange.fr



3 Place de la république 72600 MAMERS

☎ 02.43.33.50.93 ✉ contact@sostravailmamers.fr

Site : www.aveniretservices.fr

UN PEU D'HISTOIRE...

H 2 O, une histoire d'eau.

Depuis que le monde est monde, sans eau, aucun élément ne peut vivre.

Tous les êtres vivants dont l'homme ont cherché à subsister auprès des points d'eau.

Faisons un grand pas jusqu'au Moyen-Âge. Les comtes de Bellême possesseurs du grand massif forestier Bellême-Blavou-Perseigne ont implanté des sites de défrichements. Celui qui nous concerne était Saint Morille dont les premiers habitats furent construits sur les bords du ruisseau "La Vieille".

Au fil du défrichement, d'autres habitats plus nombreux s'érigèrent formant un village mais sans eau qui y circulait.

- Comment alimenter hommes, bétails et bêtes de somme ?

- Comment les sourciers ont-ils découvert leur don ?

- Comment trouver des veines ou des nappes d'eau ?

Une spécialité était née : puisatier.

De nombreux puits furent creusés, non sans drame. Souvent le creusement se faisait à plusieurs propriétaires. Nous avons quelques cas à Neufchâtel. Source d'animosité lors de la vente d'une maison car le droit reste. Un certain nombre de ces puits a disparu ou a été neutralisé. C'est un grand dommage car l'eau redeviendra de plus en plus précieuse.

Au début du XII^{ème} siècle un centre monastique s'implante sur le territoire.

Les moines Cisterciens ont une grande maîtrise de l'hydraulique. Aussi ils ont bien choisi l'emplacement de leur monastère. Une vallée à l'abri, une forêt pour la construction, un étang pour la pêche faisant fonctionner un moulin à blé. Et surtout la toute proximité d'un cours d'eau venant de la forêt.

Il y avait même un réservoir pour collecter les eaux de pluie mais toutes ces eaux n'étaient point potables.

En 1240, Aymeric de Châtellerauld donne à l'abbaye la source dite de Nardos, dont les moines vont capter et acheminer l'eau jusqu'à l'abbaye par des canalisations en terre cuite fabriquées par leurs soins.

Cette nouvelle arrivée d'eau potable était largement suffisante pour le monastère.

Elle alimenta le site jusqu'en 1791. Puis, après 1920 une colonie de vacances.

Alors que Neufchâtel s'alimentait toujours avec ses puits et envoyait Perseigne, en décembre 1936, un grand évènement se dessine.

Après plusieurs mois d'étude, pour alimenter en eau potable le bourg de Neufchâtel, un creusement de tranchées est effectué en forêt de Perseigne, depuis la source qui alimentait l'abbaye puis la colonie.

Ces travaux sont effectués rapidement en utilisant des tubes d'acier assemblés. Il a fallu seulement trois semaines pour gagner le haut du bourg.

Le tracé fut le suivant...

A suivre ...

Jean Fernandez

Ces deux textes ont été proposés par **Jean Fernandez**. Nous le remercions pour cette contribution. Si vous aussi vous souhaitez nous raconter une anecdote, vos mémoires sur un évènement ou un lieu de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Une adresse mail a été créée à cet effet : bulletin@mairie-neufchatel-en-saosnois.com. Nous serons très heureux de publier ces récits d'histoires locales qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

MEMENTO PRATIQUE :

Ouverture du secrétariat de mairie et de l'agence postale :

Le mardi et jeudi de 14h00 à 18h00 et le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Informations complémentaires :

- sur le panneau d'affichage à la mairie ;
- sur le panneau d'information lumineux près de la cantine ;
- par mail (secretariat@mairie-neufchatel-en-saosnois.com) ;
- sur le site internet de la commune : www.mairie.neufchatel-en-saosnois.com.

Permanence des élus:

Une permanence est assurée par Monsieur le Maire ou un adjoint, les mercredis de 10h00 à 12h00. En dehors de ces horaires, vous pouvez également prendre rendez-vous en contactant le secrétariat de la mairie (02 43 97 74 15) ou en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08

Madame Isabelle GERVAIS, première adjointe : 06 70 09 80 04

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, deuxième adjoint : 06 70 09 81 41

Madame Amélie LECELLIER, troisième adjointe : 06 70 09 79 81

Monsieur André GRIMAUT, quatrième adjoint : 06 70 09 80 38

Permanence de l'assistante sociale :

Madame Magalie ROYEAU, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à la mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis matin même pendant les jours fériés sauf les 1^{er} mai et 25 décembre.

Nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie à compter du 1^{er} février 2021:

Toute l'année (sauf jours fériés) : mercredi 14h-17h et samedi 9h-12h et 14h-17h.



La benne à gravats est remplacée par une benne à bois.

Un site internet dédié pour vos démarches en ligne :

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet service-public.fr. Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne.

Dates des vacances d'hiver et de printemps :

Les vacances d'hiver auront lieu du samedi 20 février au lundi 8 mars 2021.

Les vacances de printemps débiteront le samedi 24 avril et s'achèveront le lundi 10 mai 2021.

Enfin, le début des vacances d'été est programmé le mardi 6 juillet 2021.



Le petit joueur de viole :



Nous sommes en l'an de grâce 1560, il y avait à Neufchâtel un enfant qui avait appris à jouer de la viole avec son grand-père. Il jouait le dessus de viole. C'est la plus petite des violes de gambe. A la mort de son grand-père, il a recherché quelqu'un pour continuer l'apprentissage de l'instrument, bien qu'il fût déjà le meilleur. Dix lieues à la ronde, il n'a trouvé personne. Un dimanche après-midi, après les vêpres, alors qu'il faisait danser jeunes gens et jeunes filles du pays, un homme qui faisait le métier du diable* vint le voir :

- On m'a dit que tu cherchais quelqu'un pour t'apprendre à mieux jouer de ton instrument.
- C'est vrai, oui.
- Viens me voir le premier lundi de la pleine lune à minuit, tu sais où est ma maison.

Sa chaumière était dans le haut du bourg à l'orée de la forêt de Perseigne, là où se situe aujourd'hui l'ancienne discothèque de la Lisière.

Le petit joueur de viole n'était pas un poltron mais il trouvait cette affaire bizarre. L'homme n'avait pas une très bonne réputation.

Mais son envie d'en savoir plus était la plus forte. Le voilà donc ce fameux lundi, à minuit, avec son falot devant la porte. Il toque à celle-ci :

- Entre.

Il faisait noir dans la pièce seulement éclairée par deux oribus sur le manteau de la cheminée.

L'homme était là, seul.

- Il n'est pas encore minuit, attends un peu.

Au douzième coup de minuit, un grand souffle sortit de la cheminée, la crémaillère se mit à taper contre le mur. Le feu s'embrasa, une odeur de soufre se répandit dans la pièce ... Un homme tout habillé de rouge, aux sabots de chèvre et une queue au bout pointu, sortit de ce tintamarre.

Le petit joueur de viole eut très peur, il s'accroupit contre le mur ; il avait reconnu Lucifer ! là, devant lui... Il tremblait comme en plein hiver.

- Alors !

Le petit joueur prit sa tête entre ses mains tellement cette vue l'effrayait.

- Alors, tu veux devenir le meilleur joueur de viole ?

D'une petite voix de chevreau enrhumé, il répondit :

- Oui

- Je peux faire de toi le plus grand joueur de l'univers, à deux conditions : lorsque tu vas mourir, ton âme sera pour moi, et l'autre condition, tu ne toucheras jamais à une femme.

Le petit joueur tout abasourdi ne répondit pas.

- ALORS ? se mit à crier le diable !

Tout tremblant, le petit joueur, sans savoir ce qu'il disait répondit :

- Oui ! Oui !

Il y eut une grande aspiration de la cheminée, le feu s'éteignit... et puis ... plus rien. Un grand silence s'établit dans la pièce.

- Tu peux prendre ton falot et rentrer chez toi maintenant.

Le froid de la nuit lui fit reprendre ses esprits, il ne dormit pas de la nuit ; le lendemain matin, il prit sa viole et commença à jouer ... Sapristi ! Les doigts de sa main gauche se posaient juste sur la bonne note, son archet n'avait jamais sorti un son aussi clair. Fallait voir comme il était heureux, oubliant son entrevue avec le diable.

Bien vite sa réputation se fit dans tous les châteaux des alentours. Il fut demandé chez le duc d'Alençon, le comte du Maine, le comte de Bellême, et même chez le duc de Normandie à Caen.

Vous pensez bien que toutes les filles lui tournaient autour, et pas que les filles, les femmes aussi.

Mais se rappelant ce que le diable lui avait dit, malgré ses envies, il ne les regardait pas.

Au bout de quelques années, ça commençait à jaser, surtout au lavoir, là où on lave le linge et salit les gens.

Le clergé, qui a des oreilles partout, s'inquiéta de voir les jeunes se précipiter vers le petit joueur de viole plutôt que d'aller à l'église.

Comme il n'était pas attiré par les femmes croyait-on, le bruit courut qu'il aimait les hommes, ce qui était faux bien sûr !

La condamnation de l'évêque de Sées fut sans appel, il l'excommunia. Pauvre petit joueur, plus personne ne le prenait pour les fêtes. Il était triste de ne plus pouvoir jouer, parce qu'un musicien fait de la musique pour lui, mais surtout pour faire plaisir aux autres.

Heureusement pour lui, il était resté ami avec le curé de Neufchâtel, un saint homme assurément, qui connaissait bien son histoire avec le diable.

Un jour de grande tristesse, le petit joueur alla voir son ami.

- Les voix du seigneur sont impénétrables mon fils, mais viens avec moi à l'église, nous allons prier sainte Cécile, c'est la patronne des musiciens, je vais lui demander quoi faire.

Le curé se mit à genou, sa prière dura ... plus d'une heure. Et puis, sans rien dire, il alla chercher de l'eau bénite et en aspergea le petit joueur et sa viole, et là, Dieu du ciel ! À chaque goutte d'eau bénite qui touchait l'un ou l'autre, celle-ci s'évaporait comme une goutte d'eau qui tombe sur une surface chaude. Il les aspergea jusqu'à ce que le phénomène cessât.

- A présent, lui dit le curé, tu peux te marier si tu veux, tu joueras toujours aussi bien, sainte Cécile me l'a promis. Le diable ne peut plus rien faire contre toi, mais il faudra, quand tu sentiras la mort venir, déposer ta viole sous le chœur de l'église de Neufchâtel.

Il se maria, eut beaucoup d'enfants qui devinrent tous musiciens, et à la demande de son ami le curé, l'évêque de Sées leva l'excommunication.

Croyez-moi ! Nous ne l'avons jamais dit ! Mais lors des travaux faits récemment dans l'église, nous avons retrouvé sous le chœur, dans une sorte de cercueil, une viole ... intacte !

Métier du diable : charbonnier*

Fernand Legeard

Mai 2020

À Bientôt !

Rédigé par la commission communication
Edition Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois 24/01/2021